

COMMUNE DE CARCES



COMPTE RENDU DE SEANCE

**Extrait du registre des Délibérations
SEANCE DU 3 AVRIL 2018**

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents ou Représentés	Votants
23	21	21

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE VINGT DU MOIS DE MARS à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick GENRE, Maire de Carcès.

Date de la convocation : **28 MARS 2018**

PRESENTS : Patrick GENRE – Jean BINDER - Jean-Marc ZUCCARI – Nadine EINAUDI - Sabrina MARTEL – Robert BORDERY – Joelle DONADU - Isabelle MARTINEZ – Laurent ROMANI – Annick TAILLEU - Laurence CURTY - Monique DI RUSSO - ROUX Jean-François – Philippe BARRA – Jean-Louis ALENA - Maurice IMBALZANO – Roger MONDANI – Florence CAMAIL

PROCURATIONS :

Mme Bérengère ROBERT a donné procuration à Mr Robert BORDERY

Mr Fernand BECKAND a donné procuration à Mr Laurent ROMANI

Mme Louisa ABOUD a donné procuration à Mme Annick TAILLEU

ABSENTS EXCUSES

Mme Roxane RIQUIER

Mr Patrick THIERRY

Madame Sabrina MARTEL a été désignée secrétaire de séance

DELIBERATION 2018-14 : COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2017- BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

DE DECLARER que les comptes de gestion, dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur, visés et certifiés par l'Ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part

D'AUTORISER monsieur le maire à viser et à certifier en sa qualité d'ordonnateur les comptes de gestion

DELIBERATION 2018-15 : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : EAU, ASSAINISSEMENT, BATIMENTS COMMERCIAUX ET LOTISSEMENT

Conformément à l'article L 121-14 du CGCT, monsieur Patrick GENRE, Maire, se retire au moment du vote

L'assemblée après en avoir délibéré, à la **MAJORITE**, décide :

BUDGET PRINCIPAL

Pour : 16

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE EAU

Pour : 16

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Pour : 16

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE BATIMENTS COMMERCIAUX ET ARTISANAUX

Pour : 16

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUGOURNIER

Pour : 16

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

D'APPROUVER les comptes administratifs 2017 du budget principal et des budgets annexes Eau, Assainissement, Bâtiments commerciaux, Lotissement Cougournier

DELIBERATION 2018-16 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : EAU, ASSAINISSEMENT, BATIMENTS COMMERCIAUX ET LOTISSEMENT

L'assemblée après en avoir délibéré, à la MAJORITE, décide :

BUDGET PRINCIPAL

Pour : 17

Contre : 4 (M. IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE EAU

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE BATIMENTS COMMERCIAUX ET ARTISANAUX

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUGOURNIER

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

D'APPROUVER l'affectation des résultats comptables de l'exercice 2017 telle que définie ci-dessus

DELIBERATION 2018-17 : BUDGET PRIMITIF 2018- BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : EAU, ASSAINISSEMENT, BATIMENT ARTISANAL ET COMMERCIAL ET LOTISSEMENT

L'assemblée après en avoir délibéré, à la MAJORITE, décide :

BUDGET PRINCIPAL

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE EAU

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE BATIMENTS COMMERCIAUX ET ARTISANAUX

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COUGOURNIER

Pour : 17

Contre : 4 (M IMBALZANO – JL ALENA – R MONDANI – F CAMAIL)

Abstention : 0

D'APPROUVER les présentes propositions budgétaires pour l'exercice 2018

DELIBERATION 2018-18 : FISCALITE DIRECTE LOCALE – VOTE DES TAUX EXERCICE 2018

L'assemblée après en avoir délibéré, à la **MAJORITE**, décide :

Pour : 17

Contre : 1 (JL ALENA)

Abstention : 3 (M IMBALZANO – R MONDANI – F CAMAIL)

DE FIXER les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2018 comme suit :

Taxe d'habitation : 12,12 %

Taxe foncière bâti : 18,40 %

Taxe foncière non bâti : 82,87 %

DELIBERATION 2018-19 : PRELEVEMENT ET PERIMETRES DE PROTECTION DES FORAGES DE TASSEAU

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

1) **D'APPROUVER** le dossier annexé à la présente délibération.

2) **D'AUTORISER** Monsieur le MAIRE :

- à soumettre le dossier à l'enquête publique en vue de la Déclaration d'Utilité Publique des travaux portant sur la création des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée et le prélèvement des eaux des forages de Tasseau,
- à demander l'enquête parcellaire en vue d'acquérir les terrains compris dans le périmètre de protection immédiate et de grever de servitudes les terrains compris dans le périmètre de protection rapprochée soit menée simultanément à l'enquête de D.U.P,
- à saisir le juge des expropriations le cas échéant,
- à entreprendre toutes les démarches et travaux, et signer tous les documents nécessaires pour rendre opérationnelle la mise en place des périmètres de protection (bornage des terrains, conventions, actes, réalisation des travaux, etc ...).

3) **DE S'ENGAGER**

- à mener à terme la procédure administrative ;
- à créer les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses liées à l'autorisation et à l'institution des périmètres de protection du captage communal ;
- à faire réaliser les travaux d'aménagements de(s) point(s) d'eau nécessaires à sa (leur) protection ;
- à indemniser, si besoin est, les propriétaires des terrains touchés par les servitudes de protection ;

- à indemniser les usiniers, irrigants et autres usagers des eaux de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux ;
- à inscrire annuellement au budget annexe de l'Eau les crédits nécessaires pour couvrir les frais d'entretien, d'exploitation ou de surveillance des installations, ainsi que ceux destinés à faire face aux dépenses de travaux de grosses réparations et autres dépenses extraordinaires ;
- à utiliser le point d'eau de Tasseau dans les limites de débit explicité ci-dessus.

4) **DE SOLLICITER** le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse et du Conseil Départemental du Var pour les travaux nécessaires à la protection du (des) point(s) d'eau.

DELIBERATION 2018-20 : MISE A DISPOSITION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE ET RURALE DES COMMUNES DE CARCES-COTIGNAC

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'APPROUVER le principe d'une mise à disposition du personnel communal des communes de Carcès et Cotignac pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2018,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir et tous actes requis pour son application.

DELIBERATION 2018-21 : DECISIONS DU MAIRE PRISES ENTRE LE 09/03/2018 ET LE 21/03/2018

DECISION DU MAIRE n° 2018-12 du 09/03/2018 : CONVENTION DE PRET DE LA SALLE CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE AVEC MR JF JULLIEN

DECISION DU MAIRE n° 2018-13 du 15/03/2018 : CESSION DE BIENS MOBILIERS

DECISION DU MAIRE n° 2018-14 du 15/03/2018 : CESSION DE BIENS MOBILIERS

DECISION DU MAIRE n° 2018-15 du 15/03/2018 : CESSION DE BIENS MOBILIERS

DECISION DU MAIRE n° 2018-16 du 15/03/2018 : CESSION DE BIENS MOBILIERS

DECISION DU MAIRE n° 2018-17 du 15/03/2018 : CONVENTION DE PRET DE LA SALLE CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE AVEC MME M. GONON

DECISION DU MAIRE n° 2018-18 du 21/03/2018 : CESSION DE BIENS MOBILIERS

Pour copie conforme,
Le Maire

Patrick GENRE

